

brochure que j'ai citée la première, et comme réponse aux opinions hasardées de M. Montain. (A)

L'opuscule de M. le docteur Montain, homme distingué et médecin savant, m'a paru entaché particulièrement d'une exagération qui fait le plus grand tort à ses assertions. S'il y a du courage à se déclarer l'ennemi d'un usage puissant et invétéré, M. Montain a fait des preuves brillantes ; mais il a, selon moi, de beaucoup dépassé le but. On s'imaginerait, à l'entendre, que, grâce au tabac, la société va se dissoudre, l'homme perdre toutes ses facultés et descendre à l'état de la brute. Si nous l'en croyons, des classes entières d'individus ont déjà anéanti ainsi leurs facultés morales et ruiné leur santé ; de grandes nations se sont dégradées au point de mériter sans ressource le titre de *peuples esclaves*.....

M. le docteur Montain est un ennemi juré de la nicotiane, du moins envisagée comme la source du plaisir que l'on trouve dans la pipe et dans la tabatière. Il la regarde, il est vrai, comme un remède très héroïque, et, pour cela même,

l'article de M. H. Leymarie à M. le docteur Montain, afin qu'il y répondît en même temps, et ce sont ces annotations que nous livrons ici. Nos lecteurs jugeront.

*Le Directeur de la REVUE.*

(A) Le spirituel écrivain qui se déclare l'avocat de la nicotiane, est trop ami de l'humanité et tient un rang trop distingué parmi les artistes pour ne pas me permettre de réfuter quelques assertions dangereuses, élégamment ornées des charmes du style, et qui, par cela même, pourraient séduire de jeunes intelligences et les pousser dans le précipice que je veux leur faire éviter. Je le fais avec d'autant plus d'assurance que mon antagoniste s'est déjà corrigé, car il dit positivement « qu'il a fait partie du corps respectable des fumeurs ; » donc il ne fume plus ; je l'aurais deviné. Les fumées de la nicotiane n'ont point obscurci son style, ni les couleurs brillantes de ses tableaux.

G. MONTAIN, docteur en médecine.